

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le **21 DEC. 2018**

ID : 056-215601626-20181217-DB20181216-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Lundi 17 décembre 2018

INTERVENTIONS ARTISTIQUES D'AMZER-NEVEZ EN ECOLE PRIMAIRE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Katherine GIANNI, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Bernard CLERGEON, Armelle GEGOUSSE, Anne-Valérie RODRIGUES, Michel ROUALO, Dominique DAUGES, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Patrick GOUELLO à Katherine GIANNI, Pierre-Yves CAINJO à Antoine GOYER, Christelle CAINJO à Hélène BOLEIS, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Philippe DONIES à Isabelle LE RIBLAIR, Teaki DUPONT à Dominique QUINTIN.

Absents : Dominique SAURAY, Nolwenn DELALEE.

Secrétaire de séance : Pascaline ALNO

*Présents : 25
Pouvoirs : 06
Absents : 02*

DIRECTION EDUCATION ENFANCE
JEUNESSE SPORT

n°16

INTERVENTIONS ARTISTIQUES D'AMZER-NEVEZ EN ECOLE PRIMAIRE

Rapporteur : Katherine Gianni

Le Centre Culturel Amzer Nevez marque son implication dans le territoire qui l'environne par le développement de rencontres amateurs/professionnels.

A ce titre, des actions d'éducation artistique et culturelles en direction des élèves des écoles primaires ont été mises en place depuis plusieurs années avec l'élaboration de documents pédagogiques pour chaque création, des ateliers animés par les artistes dans les écoles, des rencontres avec les artistes pendant la résidence, répétitions publiques etc.

Au titre de l'année scolaire 2017-2018, huit interventions de Youn KAM et Yann LE CORRE, artistes impliqués dans un projet de création intitulé « Son'rod » porté par AMZER NEVEZ ont été programmées au sein de l'école primaire publique bilingue Prévert/Desnos.

Pour ce projet spécifique, Amzer Nevez a sollicité de la ville une participation financière à hauteur de 1500 € sur un budget total 3 700 €.

Contrairement aux années 2013 et 2014 où Amzer Nevez a reçu pour des projets similaires un soutien spécifique de 2 000 €, aucune subvention n'a été accordée en 2015 et en 2017 par la DRAC sur ce type de projet.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Education, Culture, et Relations internationales » du mercredi 5 décembre 2018 ;

Vu l'avis de la commission « finances et ressources humaines » du lundi 10 décembre 2018 ;


Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1500 € au Centre culturel AMZER NEVEZ

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire